

## Les Rubans du Patrimoine 2022

Evelyne Thomas

Le concours des rubans du patrimoine récompense chaque année, depuis près d'un quart de siècle, une commune ou une intercommunalité qui a rénové ou mis en valeur son patrimoine bâti. Il est organisé dans le cadre d'un partenariat où se retrouvent la Fédération française du bâtiment, l'association des maires de France, la Fondation du patrimoine, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne et le Groupement français des entreprises de restauration des monuments historiques. L'Association des journalistes du patrimoine délègue un de ses membres pour prendre part au jury national qui a la lourde tâche de choisir le gagnant de chaque catégorie, c'est-à-dire d'écarter les autres, ce qui est parfois difficile, voire douloureux. Toutefois, ceux qui n'obtiennent pas le prix national sont récompensés par un prix régional, ce qui est plus qu'une belle consolation.

Comme l'année passée, c'est avec un grand plaisir que j'ai participé récemment à ce jury, en qualité de déléguée des Journalistes du patrimoine. Ce fut l'occasion de voir le merveilleux travail des maires qui se battent pour sauver ou valoriser le patrimoine de leur commune. Contrairement à 2021, où nous étions réunis en visioconférence en raison de la crise sanitaire, les membres du jury se sont réunis pour travailler dans les locaux de la Fédération française du bâtiment à Paris. Pour avoir éprouvé les deux formules, la seconde, riche de présence humaine, est incontestablement la plus propice aux échanges.

Chaque dossier est examiné successivement par plusieurs groupes de membres du jury, ce qui permet d'éviter de se laisser involontairement influencer par l'opinion du voisin. Il est intéressant de noter que les résultats obtenus par les dossiers dans les différents groupes reflètent très souvent, à quelques exceptions près, le même avis. Après un échange commun final, les prix sont attribués : trois prix nationaux - un pour chacune des catégories réparties en fonction du nombre d'habitants -, et un ou plusieurs prix spéciaux attribués au cas par cas.

\*\*\*

**Brétigny** dans l'Eure, un village de 250 habitants, a obtenu le prix dans sa catégorie pour la restauration de son église Saint-Cyr et Sainte-Julitte, inscrite au titre des monuments historiques depuis 1996. Avec sa chambre de charité, sa litre seigneuriale du XVIIIe siècle et son clocher octogonal surmonté d'un dôme à l'impériale, cette église fait la fierté des villageois mais un diagnostic de 2015 avait mis en évidence son mauvais état (usure des tuiles, désordre de la charpente, absence de récupération des eaux pluviales et désordres structurels plus graves, comme une inquiétante fissure verticale et le pourrissement d'un support du clocher). Madame Marie-Christine Join Lambert, maire de Brétigny, n'a pas reculé devant l'ampleur du chantier, surtout pour une petite commune. Trois tranches de restauration ont permis à l'édifice de retrouver sa solidité et sa beauté, grâce à la dynamique municipale et à celle des habitants qui ont su mobiliser autour du projet.





**Épernay**, ville de 23.000 habitants, a obtenu un autre prix national pour la restauration de Château Perrier et sa transformation en musée du vin de Champagne et d'archéologie régionale. Construit de 1852 à 1857 par l'architecte Pierre Eugène Cordier, le Château Perrier fut édifié pour y installer l'hôtel particulier et les caves de Charles Perrier, héritier et directeur de la Maison Perrier-Jouët. Il constitue le premier témoignage de l'Éclectisme en région. Les quatre façades s'inspirent de la Renaissance française et du style Louis XIII. Il faut avoir du courage pour se lancer actuellement dans la création d'un musée, mais le maire Franck Leray et son équipe municipale n'en ont pas manqué. Ils se sont lancés à fond dans le projet, mobilisant 70 entreprises sur le chantier pendant deux années, pour des travaux de gros œuvre d'abord, puis d'aménagement intérieur et de création et installation des vitrines pour les collections. Ce musée, consacré au patrimoine local a donné un nouveau souffle touristique à la commune et a permis de créer trente emplois. Il a d'ores et déjà été distingué par le label « Vignobles et découvertes ». Une belle réussite pour une équipe municipale dynamique et entreprenante.



@Ville d'Épernay

Le cru 2022 des Rubans du patrimoine a décidément été placé sous le signe du Champagne puisque le troisième prix national, dans la catégorie des grandes agglomérations et communautés urbaines, a été décerné à la **Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne**, pour le projet PRESSORIA, situé à Aÿ-Champagne, commune où se trouvent de nombreux producteurs et Maisons de Champagne célèbres, telles que Veuve-Clicquot, Bollinger et Moët et Chandon. Le projet PRESSORIA comporte deux volets, d'abord la restauration architecturale de l'ancien centre de pressurage de la Maison Pommery, qui connut, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, un essor considérable, avec un bâtiment principal de 1666m<sup>2</sup> et un bâtiment annexe de 500m<sup>2</sup>. Les bâtiments en brique rouge contrastant avec un enduit gris bleuté s'inspirent d'un style utilisé en 1869, lorsque la Veuve Pommery confia à deux architectes rémois, Alphonse Gosset et Charles Gozier, la réalisation d'un domaine sur les hauteurs de Reims. Au-delà de l'aspect architectural, le projet PRESSORIA a inventé un parcours scénographique spectaculaire, véritable voyage sensoriel au cœur du Champagne et Centre d'interprétation des vins de Champagne.



Deux prix spéciaux ont été attribués cette année :

**Soulomès**, petite commune rurale du Lot (122 habitants), a reçu un prix spécial pour la restauration du chœur de l'église Sainte Marie Madeleine et pour l'assainissement de l'édifice.

**La Flèche** (prix spécial dynamisme territorial) pour la réhabilitation et restructuration d'un ensemble immobilier, intégrant un complexe cinématographique et des commerces en cœur de ville (façade Art Déco des *Nouvelles Galeries*).



À gauche, fragment du décor des Saintes Femmes au Tombeau (Photo : Mairie de Soulmès). À droite, la façade Art Déco des *Nouvelles Galeries* à La Flèche.

Un étonnement demeure : le déséquilibre du nombre des dossiers en fonction des régions. Au fil des ans, la Région Centre Val de Loire en particulier se distingue par un faible nombre de dossiers présentés et il faut espérer que cette tendance s'inversera, dans cette belle région privilégiée pour son patrimoine bâti. Il est vrai qu'il y a encore du travail d'information – voire d'éducation - à faire auprès de certains élus, quand on se souvient qu'en novembre 2019 le maire de la commune de Reugny en Touraine a fait découper à la tronçonneuse le clocher de l'église, déposé en raison du danger qu'il présentait suites à des désordres de la charpente. Pour conclure sur une note positive, on ne peut que féliciter les élus qui œuvrent pour le patrimoine qui leur est confié et le transmettre aux générations futures.